

DEMANDE DE CHAMBRE SEULE
La chambre seule est attribuée en fonction des disponibilités du service

Ce document accompagné de la copie recto-verso de votre carte mutuelle ou bien de la prise en charge délivrée par votre mutuelle, doit être retourné au service des admissions soit :

→ Par mail à l'adresse suivante : admissions.pfe@ch-simoneveil.fr

→ Par courrier à l'adresse suivante : Hôpital Simone Veil

Service des admissions Bâtiment Elisabeth Bourgeois

14 Rue de Saint-Prix

95600 Eaubonne

→ En déposant les documents dans les boîtes aux lettres prévues à cet effet (une aux admissions et une au niveau des prises de Rendez-vous)

Pour toute question relative à la prise en charge des Chambres particulières ou relative à leur facturation, le service des admissions peut être contacté par

→ Mail à l'adresse suivante : admissions.pfe@ch-simoneveil.fr

→ Par courrier à l'adresse suivante : Hôpital Simone Veil

Service des admissions Bâtiment Elisabeth Bourgeois

14 Rue de Saint-Prix

95600 Eaubonne

→ Par téléphone au 01-34-06-62-81

A remplir par le patient :

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance que la chambre particulière me sera facturée au tarif en vigueur de 50€ par nuitée.

Je certifie avoir pris connaissance de la prise en charge du montant de la chambre particulière auprès de ma mutuelle afin qu'elle règle à l'établissement la totalité de la somme demandée.

Fait à Eaubonne, le

Signature :